

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	20^{ème}
Nom de site	BOYER	Numéro	T10632
Adresse du site	11-17, rue Boyer	Hauteur	R+5 (15.50m)
Bailleur de l'immeuble	Social : Paris Habitat	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts avec réazimutage du secteur 2 ; Orange présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2019
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	19/03/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	19/04/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), 4G/5G (2100 MHz) orienté vers les azimuts 0°, 130° et 240° (réazimutage du 110° en 130°).		
Distance des ouvrants	5m et 8m en dessous de l'antenne	Vis-à-vis (25m)	R+1, R+2
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 0° < 4V/m - 130° < 3V/m - 240° < 5V/m 5G (3500) : 0° < 3V/m - 130° < 3V/m - 240° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	19.64m		

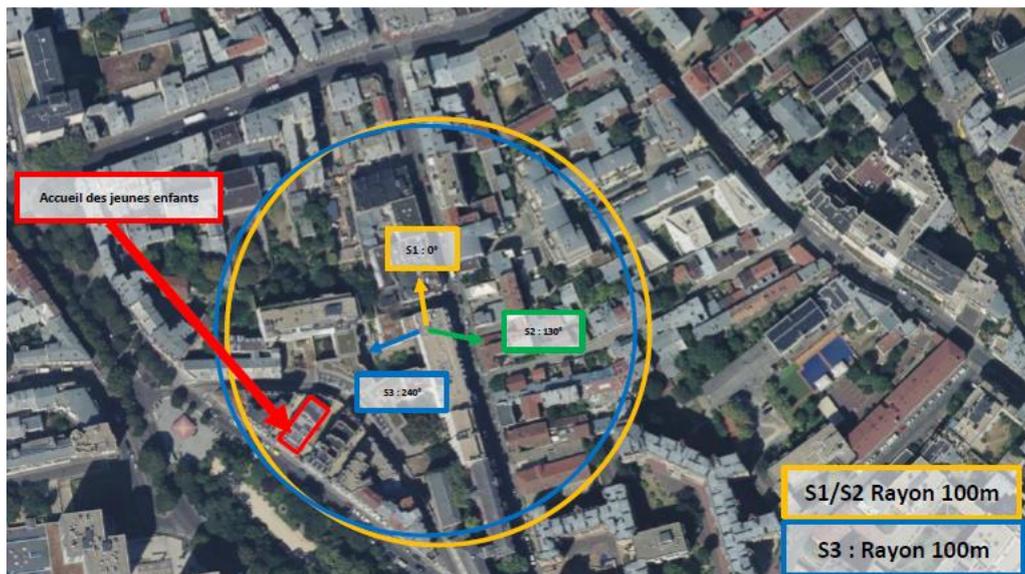
Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 0°, 130° et 240° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	<input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Les Poussins d'Annam ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	52 RUE DE LA BIDASSOA 75020 PARIS	R+7	Oui	67 m	Inférieur à 2V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 13-17 RUE BOYER 75020 PARIS-20E__ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 130°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	16.5 m	7.5 m	10.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 13-17 RUE BOYER 75020 PARIS-20E__ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

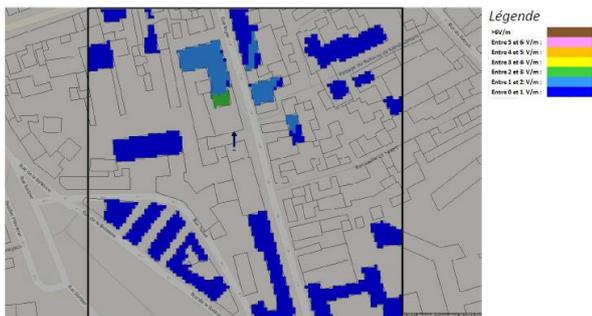
	Azimut 0°	Azimut 130°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	16.5 m	16.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

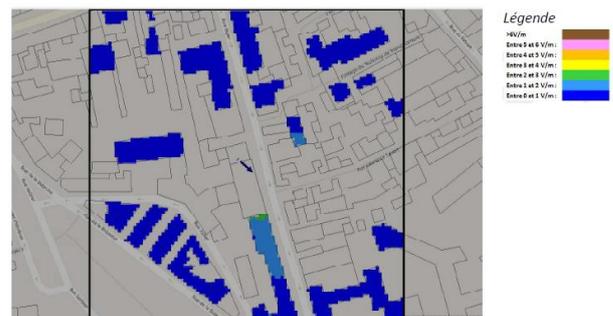
a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 16.5 m.



b. Azimut 130°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 130°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 16.5 m.



c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté : Pas de modification visuelle



Etat projeté : Pas de modification visuelle



AVEC CHANGEMENT VISUEL

Vue des Azimuts

Azimut 0°



Azimut 130°



Azimut 240°

